

**Année Refondation**  
**Carnet de Route de l'Unité pastorale refondée de Colfontaine**  
**Pour les années pastorales 2019 – 2022**

1. Pourquoi un carnet de route ?

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II. L'histoire de l'Église démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un Concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du Concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Église diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Évangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Église, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Église auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Église évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Église s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Église catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement — chemins sur lesquels il nous envoie —, et que l'Esprit Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Église diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Évangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale de Colfontaine. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Équipe diocésaine d'accompagnement pastoral. Relu par notre Évêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 3 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2018–2019, décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Évêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants de Colfontaine, forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

## 2. L'horizon vers lequel avancer : une Église qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Église qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Évangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques, — c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent —, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Église comme telle — et donc de toute Paroisse — doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques. Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Église qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du Concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : « *Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain* ». (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée. Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Église : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain. Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils « *donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain* » (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

### 3. A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Dans la foulée de l'assemblée du 14 septembre 2018 où Mgr Harpigny est venu rappeler aux baptisés de la région pastorale de Mons-Borinage quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Église de demain chez nous, des Groupes de travail se sont mis en place dans notre Unité pastorale et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Église locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme action prioritaire pour les 3 années à venir :

#### 1) Vivre davantage en Unité pastorale

Notre unité pastorale n'est plus uniquement le rassemblement de petites communautés que seraient les clochers, elle forme **de plus en plus une communauté chrétienne dans son ensemble**, appelée à être signifiante de ce qu'est l'Église dans sa diversité et sa communion (cf. décret 2). À terme, nous formerons une seule et même paroisse, comme un corps composé de divers membres (cf. décrets 4 et 5).

Pour améliorer la cohésion de notre Unité pastorale (UP) et le sentiment d'appartenance à cette communauté comme à une même famille locale de baptisés, il est nécessaire :

- d'organiser des célébrations qui dépassent les clochers, comme par exemple des **célébrations « d'Unité pastorale »**, uniques pour l'ensemble de l'UP (messe des familles, triduum pascal, ...);
- d'organiser des **moments qui sortent de l'ordinaire** (messes particulières, adoration, chapelet, partage bibliques, conférences, etc.), qui invitent les chrétiens à se rendre visite d'un clocher à l'autre ;
- d'organiser **certains événements en dehors du cadre des lieux de culte** (par exemple, un grand barbecue de l'UP), pour permettre de rassembler l'ensemble de la communauté chrétienne de Colfontaine.

Le synode suggère, pour chaque Unité pastorale, de mettre sur pied dans l'Unité pastorale un **service qui veille à l'accueil** lors de ces moments de rassemblements (cf. décret 34). De façon plus particulière chez nous, pour que nous progressions dans cette communion, il est nécessaire d'une part d'améliorer la **communication** autour de ces différents événements, célébrations et moments, et d'autre part de permettre à chacun d'y participer en mettant en place un réseau efficace de **covoiturage**. Il est également très important d'avoir une **attention particulière** pour les personnes qui franchissent la porte de nos églises pour la première fois ; autant que possible, il sera bon de garder contact avec elles.

Le décret 33 rappelle que « la **célébration essentielle du dimanche est l'eucharistie**, en mémoire du mystère pascal du Christ. L'Église célèbre la résurrection du Seigneur, le premier jour de la semaine, partout dans l'univers ». Le même décret ajoute tout ce que peut apporter la présence des familles, des jeunes, des catéchumènes et des recommençants pour découvrir le sens profond de la liturgie. Dans notre Unité pastorale, l'eucharistie dominicale est proposée de façon systématique tous les samedis soirs à Warquignies, et le dimanche matin à Wasmes ; dans les deux clochers de Pâturages, elle est proposée en alternance.

#### 2) Intégration à la vie paroissiale

Le décret 31 du synode nous rappelle que « c'est **l'ensemble du peuple de Dieu** qui est appelé à devenir en quelque sorte le sacrement, signe et moyen, de l'union profonde avec Dieu et de l'unité du genre humain. Tous les baptisés sont envoyés en mission pour annoncer le Christ à toutes les nations. Tous célèbrent la liturgie. Tous se mettent au service des hommes et des femmes, que ceux-ci soient membres de l'Église ou non ».

Pour les années à venir, notre Unité pastorale se sent appelée à accorder une attention toute particulière aux petits enfants lors des liturgies et aux mamans isolées :

- Une **garderie pour les plus petits enfants** durant les offices, à commencer lors de la messe des familles. Selon les églises, cette garderie pourra être installée dans une petite chapelle, dans la sacristie ou le centre paroissial. Deux personnes y seront affectées, avec un relais lors de l'eucharistie. Quelque temps avant la mise en place du projet, un appel aux dons sera lancé, via flyers et annonces, pour récolter des jeux éducatifs, des livres (avec si possible une connotation chrétienne), des coussins, petites chaises, tables... Ce matériel pourra être stocké dans le centre paroissial.
- **L'accueil de mamans seules avec leurs enfants**, en vue de moments de rencontre et partage à caractère spirituel. Cela pourrait idéalement se faire à la maison paroissiale, en occupant un local pour les enfants et un local pour les mamans. Trois personnes seraient indispensables pour accompagner les enfants d'une part et les mamans d'autre part. La fréquence pourrait être d'une fois par mois, le mercredi après-midi. Ici aussi, l'annonce de cette initiative se ferait via des flyers, via les messes mais aussi en contactant les trois écoles fondamentales libres catholiques de notre Unité pastorale (cf. décret 10).

### 3) Les jeunes

À l'échelle de l'Unité pastorale, nous souhaiterions accompagner les jeunes après leur catéchèse d'initiation chrétienne. 4 projets sont envisagés :

- Suivre attentivement les jeunes après leur confirmation et pouvoir leur **offrir un suivi** via différents moyens : prière ; accompagnement spirituel ; rencontre en groupe avec d'autres confirmés pour susciter des temps de partage ; apprentissage de chants pour les célébrations et étoffer la chorale en y apportant un nouveau souffle ; pèlerinage pour jeunes ; ...
- Établir une concertation entre les acteurs liturgiques pour intégrer des **chants nouveaux et de qualité qui parlent au cœur des jeunes**. La diffusion sur écran sera un plus. (Cf. décret 4 du synode diocésain des jeunes).
- Renforcer les **liens entre paroisse et école** (cf. décret 10), offrir aux jeunes de pouvoir participer à la vie de la paroisse ; entretenir un lien avec les enseignants pour les motiver. Beaucoup de pistes sont à mettre en place pour tisser des liens et apporter un suivi concret.
- Organiser des **rassemblements en dehors de l'église** (au centre paroissial ou dans un autre local) pour des jeunes, des jeunes adultes et — pourquoi pas ? — des moins jeunes, pour des moments de partage autour de la Parole de Dieu, un temps de spiritualité ou d'échange. Une personne-ressource, formée, pourrait animer ces moments.

### 4) Solidarité avec les personnes malades ou isolées

Depuis longtemps, notre diocèse de Tournai a parmi ses priorités pastorales une attention toute particulière aux personnes en situation de précarité. Les personnes malades ou isolées en font partie.

Dans notre Unité pastorale existe une équipe de la diaconie.

Dans l'immédiat, il convient qu'une personne soit choisie pour être **responsable de l'équipe de visiteurs de malades ou personnes isolées**. Cette personne tiendrait un listing des personnes dont on soupçonne qu'elles souhaitent une visite ; elle prendrait un premier contact puis dispatcherait au sein de l'équipe les visites à rendre ; elle gérerait aussi un agenda pour l'équipe de visiteurs.

Une attention plus spéciale sera portée aux membres de la communauté qui tombent malade (échange des nouvelles, tenir informée le responsable qui tient le listing des personnes à visiter, etc.)

Pour donner le signe d'une Église qui va vers les gens, des **moments de prière** — voire une Eucharistie ponctuelle — pourraient être organisés **chez des personnes** alitées ou en tout cas qui ne savent plus se déplacer. Des voisins du quartier pourraient s'y joindre.

## 5) Œcuménisme

Le territoire de notre Unité pastorale connaît une présence protestante assez ancienne, et l'œcuménisme fait partie de nos préoccupations. Un **groupe pour l'unité des chrétiens** réunissant chrétiens de diverses confessions prendra à cœur la semaine de prière pour l'unité des chrétiens (du 18 au 25 janvier), en organisant des célébrations quotidiennes et une célébration dominicale non eucharistique. Il pourrait également mettre sur pied une exposition sur l'unité des chrétiens, enracinée sur l'histoire du christianisme. Il y a lieu de veiller à une articulation avec les catholiques orientaux présents sur notre UP (Ukrainiens et Biélorusses).

## 6) Au service de la future paroisse nouvelle de Colfontaine

Depuis le Concile Vatican II, notre diocèse a estimé important qu'un **conseil pastoral paroissial** exprime la coresponsabilité de tous les baptisés dans la mission et la vie de leur paroisse. Dans la vie actuelle de l'Église diocésaine, le décret 7 demande que chaque Unité pastorale refondée dispose d'un conseil pastoral unique, « organe privilégié d'échange et de discernement avec l'Équipe d'animation pastorale, à propos de la mise en œuvre de la mission de l'Église pour la population habitant le territoire de la paroisse ».

Pour les 3 années à venir, ce conseil pastoral sera composé de représentants des lieux de vie suivants :

- Clocher de Notre-Dame Auxiliatrice à Pâturages
- Clocher de Saint-Michel à Pâturages
- Clocher de la Sainte-Vierge à Warquignies
- Clocher de Notre-Dame à Wasmès
- Entraide de Saint-Vincent de Paul
- Visiteurs de malades
- Pastorale scolaire
- Équipes populaires
- Association pour le Renouveau de la Procession (ARP)
- Comité du Tour de Wasmès
- Équipe liturgique et chorale
- Fabriques d'église de Colfontaine (1 représentant pour toutes les fabriques)
- Caisse paroissiale de l'UP et ASBLs
- adoration
- communauté religieuse

Des invités ponctuels pourraient rejoindre le Conseil pour développer un sujet particulier.

Les ministres ordonnés qui ne sont pas membres de l'EAP font partie du Conseil pastoral. En annexe figurent les noms des personnes qui composeront le Conseil pastoral pour les 3 années à venir. Les représentants des clochers veilleront, au fil du temps, à se rapprocher du rôle qu'on attend des personnes-relais de clocher (décret 8 ; brochure : « Le Conseil pastoral : vivre la synodalité en paroisse », 2016, pp. 28-29).

Le soin pastoral de la mission de la paroisse est porté par une **Équipe d'animation pastorale (EAP)**, composée du curé — premier responsable de cette mission — et d'autres baptisés assumant des responsabilités diverses et importantes au sein de la paroisse. Ce conseil est envoyé en mission par notre Évêque, pour une durée de 3 ans. En annexe figurent les noms des personnes qui composeront l'EAP pour les 3 années à venir.

Le décret 11 demande que chaque future paroisse nouvelle dispose d'un **centre pastoral**, qui soit une « maison » favorisant l'accueil, la convivialité, la formation et le ressourcement. Notre unité pastorale dispose déjà d'un tel centre, situé rue de la Station, 25 à Wasmes.

Il est de plus en plus indispensable que les Fabriques d'église d'une même commune vivent une concertation de réflexion et d'action au sein d'un **groupement de fabriques d'église**. Un tel groupement n'est pas encore sur pied à Colfontaine, mais avec l'aide du Service d'aide à la gestion des paroisses (SAGEP), il sera mis sur place dans les 3 ans. Une ASBL **unique** gère déjà la plupart des biens propres des Unités pastorales de Colfontaine et de Frameries-Quévy (tout le doyenné).

À ces actions estimées prioritaires pour les 3 années à venir, l'Unité pastorale veillera également à mettre en œuvre les décrets du **synode des jeunes** (2015-2016) promulgués le 19 mars 2016 et sera attentive à mettre en œuvre les résolutions du **synode des familles** publiées le 3 juin 2018 (décrets 28-30).

#### 4. A moyen terme : continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain

Nous ressentons le besoin d'un **service d'écoute téléphonique** à caractère chrétien. Ce pourrait être un projet à mettre sur pied à moyen terme, peut-être en partant du service d'écoute déjà existant pour les personnes qui ont vécu un deuil récent, assuré par l'Équipe funéraires.

On ne devra pas oublier de chercher à nouer des relations avec la communauté musulmane. Une opportunité pourrait être la visite des lieux de cultes de la Commune organisée chaque année pour l'enseignement communal.

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le cahier des décrets synodaux auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

- 1) Mise en place de personnes-relais pour chaque clocher (décret 8, cf. document sur le Conseil pastoral).
- 2) Mise en place d'une équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse. Cette équipe est déjà en gestation. (cf. décret 9, cf. fiches « catéchèse et initiation chrétienne » et « catéchuménat », et nouvel organigramme diocésain pour la catéchèse des enfants).
- 3) Réflexion fondamentale et action sur la communication dans la Paroisse nouvelle (décrets 22 à 25).
- 4) Réflexion fondamentale et action sur le sens profond de la liturgie et en particulier de l'eucharistie dominicale (décrets 32-33).
- 5) Formations pour les acteurs liturgiques (décret 35).
- 6) Formations à la prière (décret 36).
- 7) Mise en place de liens avec des lieux-sources (décret 39) et de groupes de partage de la Parole et de vie (décret 40).
- 8) Liens à établir avec une communauté de vie consacrée (décret 42).
- 9) Réflexion sur les relations entre paroisse nouvelle et les prêtres qui y vivent (décret 52).

## 5. Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots -qui ont leur importance-, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Église diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

xxXxx

Ce carnet engage l'Unité pastorale refondée de Colfontaine pour les 3 ans à venir, à dater de ce 26 octobre 2019.

+ Guy Harpigny, Évêque de Tournai

Abbé Christophe Cossement, curé

## **Unité pastorale Refondée de Colfontaine**

**Annexe au carnet de route – 26 octobre 2019**

### **Composition de l'EAP (EAP)**

- Monsieur l'abbé Christophe COSSEMENT, curé
- Monsieur l'abbé Pascal LAPLANCHE, vicaire
- Madame Laurie ALBIEN, animatrice en pastorale
- Monsieur Jonathan DEHON
- Madame Joanne HANOT
- Monsieur Rudy HERAUT
- Monsieur Eric PILOTE

### **Composition du Conseil Pastoral (CP)**

#### **REPRESENTANTS DES CLOCHERS**

- Notre-Dame Auxiliatrice à Pâturages : Crocifissa Ruggiera
- Saint-Michel à Pâturages : Rudy Heraut
- Sainte-Vierge à Warquignies : Lucette Colin
- Notre-Dame à Wasmes : Julien Bonte

#### **REPRESENTANTS DES DIFFERENTS SERVICES**

- Entraide de Saint-Vincent de Paul : à pourvoir
- Visiteurs de malades : Marie-Ange Libert
- Pastorale scolaire : Pierre Parent
- Équipes populaires : Rudy Heraut
- Association pour le Renouveau de la Procession (ARP) : Alexandre Casagranda
- Comité du Tour de Wasmes : Jean-Marie Cuisinier
- Équipe liturgique et chorale : Alexandre Casagranda
- Fabriques d'église de Colfontaine : Bernadette Sartaux
- Caisse paroissiale de l'UP et ASBL : Jean-Marie Cuisinier
- Adoration : Anne-Marie Ruelle
- Communauté religieuse des Filles de Marie de Pesche : Sr Magda ou Sr Ginette